MAIRIE DE CASTILLON LA BATAILLE

Chargé d'accueil Maison des Associations	
Nature du poste	Agent d'accueil et administratif de la Maison des associations
Nom – Prénom Statut : catégorie, grade	Non-titulaire, Catégorie C
	Liens hiérarchiques et fonctionnels
Positionnement de l'agent dans l'organigramme du service	Responsables hiérarchiques directs : _ Monsieur Jacques Breillat, Maire _ Monsieur Simon DAVID
	Vos missioms
Mission principale	Accueil du public physique et téléphonique - Maintien de l'accueil et orientation du public - Gestion du courrier et diffusion de l'information et/ou de la documentation - Assurer des missions de secrétariat du service - Suivre et exécuter le budget du service
Activités du poste	Accueil du public sur place ou par téléphone - Identifier et gérer la demande et son degré d'urgence : capacité d'écoute - Accueillir le public avec amabilité - S'exprimer clairement - Reformuler les demandes - Recevoir, filtrer et orienter les appels - Gérer les situations de stress et les publics difficiles
	 Accueil et orientation du public Renseignement sur l'organisation et le fonctionnement de la structure Assurer un accueil de qualité valorisant l'image de la collectivité Gestion du courrier et diffusion de l'information et/ou de la documentation Traitement du courrier à son arrivée (logiciel dédié) – Assurer l'affichage- mise à disposition de la documentation – collecter, rechercher, afficher la documentation en rapport avec les besoins des usagers Mise à jour des supports d'information « accueil » Gestion de la mise à disposition des salles

- Réponse téléphonique, accueil des usagers, mise en forme des courriels de mise à disposition, vérification des dossiers et remise des clés
- Programmation des clés d'accès au site et aux salles

Gestion du guichet unique des demandes de subventions

- Distribution, réception et vérification des dossiers de demande de subvention
- Transmission aux services instructeurs

Compétences requises

- Connaître les techniques de secrétariat bonne rédaction professionnelle
- Autonomie dans l'organisation
- Missions définies, suivies et évaluées par le Responsable du service vie associative
- Capacités d'initiatives et de réaction dans la gestion des accueils
- Garant de l'image du service public : présentéisme, travail à temps partiel (20h), ponctualité, rigueur, amabilité, patience, sens de l'écoute, diplomatie.
- Disponibilité nécessaire vis-à-vis des usagers et des services
- Discrétion
- Maîtrise des outils informatiques
- Sens de l'organisation et du classement

Imformations diverses

_ Contrat de 20h, du lundi au vendredi 14h-18h (1 semaine de CA à Noël et 4 durant le mois d'août)

Prise de poste au 01/10/2024

Date et signature de l'agent :

